

CERTIFICATE

La société

Jiaying Dongs Textile Co., Ltd.
3F, Building 10, No.1880 Renmin Road,
Tongxiang Economic Development Zone
314500 Tongxiang City – Zhejiang Province, CHINA

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport
d'essais **1289**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100



2003038 Centexbel

Testé substances nocives
www.oeko-tex.com/standard100



pour les articles suivants:

Serviette, rideau, coussin, housse de coussin, oreiller de cou, couette, parure de lit (taie d'oreiller et housse de couette), drap-housse, nappe, peignoir, couverture, housse de machine à laver, fabriqués à partir de tissu ou de molleton tricoté (y compris micro, PV, corail, flanelle, agneau, micro corail, velours shu et molleton corail jacquard) en 100 % polyester, blanc, teint dispersé et imprimé dispersé, partiellement avec finition antistatique et anti-boulochage, y compris les accessoires (tissu non tissé, matériau de rembourrage en 100 % polyester ou 100% polyester recyclé [contenu recyclé 100% : polyester 100% matériau post-consommation fabriqué à partir de flocons de bouteilles en PET] fibre blanche ou perle de polystyrène blanc brut, étiquette imprimée, fil à broder et à coudre, fermeture éclair et ruban élastique) – Couverture, coussin, housse de coussin, couette, enveloppe de couette, oreiller, enveloppe d'oreiller, peignoir, tapis, coussin de siège, housse de machine à laver, drap de lit, drap housse, chemin de table et housse de canapé en PES, tissus peluche PES/PAN, blanc, teint en pièce, teint en haut, plat imitation fourrure de lapin ou fausse fourrure de lapin, blanche, teinte en pièce et imprimé dispersé, teint en masse, imprimé ou PES, y compris les accessoires (fibre discontinue PES recyclée, fil à coudre PES, fermeture à glissière, bande tissée PES, étiquette imprimée et étiquette tissée PES) – le tout à base de matériaux pré-certifiés selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 6, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 6 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat 2003038 est valable jusqu'au 31.03.2023

Zwijnaarde, 27.04.2022

Stijn Devaere

